

VILLE DE  
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

# POLITIQUE INTÉGRÉE DU MIEUX-ÊTRE COLLECTIF

SAINTE GESTION



INTERRELATIONS  
CITOYENNES



MIEUX-ÊTRE  
COLLECTIF



DÉVELOPPEMENT  
RESPONSABLE



MILIEU DE VIE



OBJECTIFS INTÉGRÉS  
AXES DE DÉVELOPPEMENT  
ET PRINCIPES DIRECTEURS



VILLE DE  
NOTRE-DAME-DES  
PRAIRIES

# Mot de la mairesse

Chers citoyens et citoyennes de Notre-Dame-des-Prairies,

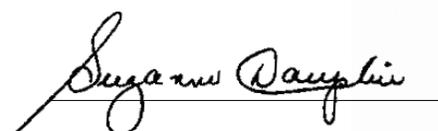
C'est avec une grande fierté que je vous présente la Politique intégrée du mieux-être collectif de notre ville. Cette démarche incarne notre engagement envers le bien-être de tous les Prairiquois et Prairiquoises, en consolidant nos objectifs et nos actions pour bâtir une communauté inclusive et harmonieuse, et toujours ancrée dans ses valeurs familiales.

Cette politique est née d'un désir commun de mieux coordonner nos efforts. En rassemblant et en harmonisant plusieurs politiques existantes, nous avons voulu créer une synergie qui valorise leur complémentarité. Grâce aux différentes consultations menées auprès d'experts, de citoyens et de partenaires, nous avons défini des valeurs et des priorités qui reflètent notre vision d'une ville durable, solidaire et accueillante.

La *Politique intégrée du mieux-être collectif* s'articule autour de quatre axes : le développement responsable, les interrelations citoyennes, le milieu de vie et la saine gestion. Ces piliers sont au cœur de notre engagement envers une qualité de vie durable et harmonieuse pour l'ensemble de la communauté. Que ce soit en matière d'environnement, de participation citoyenne, de sécurité ou de transparence, cette politique traduit notre volonté de construire un avenir qui répond aux besoins de toutes les générations.

Nous espérons que cette politique, portée par la vision et l'implication de chacun, sera un guide précieux pour l'avenir de notre belle ville, en demeurant, toujours, « à la mesure des familles ».

Bonne lecture !

  
Suzanne Dauphin, mairesse



# POLITIQUE INTÉGRÉE DU MIEUX-ÊTRE COLLECTIF

## AXES DE DÉVELOPPEMENT ET PRINCIPES DIRECTEURS

### SAINE GESTION

Approche systématique et rigoureuse de la gestion reposant sur l'intégrité de ses gestionnaires qui vise la viabilité durable de la collectivité de Notre-Dame-des-Prairies.



### INTERRELATIONS CITOYENNES

Les interrelations citoyennes regroupent toutes les activités de communication et les interactions avec la communauté, les citoyens corporatifs et le personnel municipal.



## MIEUX-ÊTRE COLLECTIF



### DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

Développement organisationnel, social, économique et culturel qui oeuvre pour le bien-être de tous dans le respect des devoirs sociaux et dans le souci de préserver les générations futures.



### MILIEU DE VIE

Dimensions sociale, économique, urbanistique, culturelle, organisationnelle et environnementale qui témoignent de la qualité de vie de notre municipalité.



# POLITIQUE INTÉGRÉE DU MIEUX-ÊTRE COLLECTIF

## OBJECTIFS INTÉGRÉS

### SAINE GESTION

#### Égalité et parité entre les femmes et les hommes

Assurer l'intégration du principe de l'égalité, de la parité et de l'équité aux pratiques de gestion de la municipalité.

#### Famille

Reconnaître les besoins spécifiques des familles prairiquoises afin d'assurer leur développement social, économique, communautaire et culturel et de favoriser leur implication sociale.

#### Finances

Tenir compte de la capacité de payer des contribuables en maintenant l'endettement à un niveau acceptable.

### DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

#### Environnement

Assurer l'utilisation durable des ressources hydriques présentes sur le territoire de la municipalité par une meilleure connaissance des usages et une sensibilisation des citoyens à la valorisation de cette richesse.

Engager l'ensemble de la collectivité et de l'administration municipale dans la lutte aux changements climatiques et à la protection de l'environnement.

Préserver la qualité et valoriser de façon durable les sols sur le territoire.

Travailler de pair avec la MRC de Joliette afin d'améliorer la gestion des matières résiduelles sur le territoire de Notre-Dame-des-Prairies.

Valoriser un aménagement urbain durable et un milieu de vie de grande qualité.

### INTERRELATIONS CITOYENNES

#### Aînés

Assurer une diffusion adéquate auprès des aînés des services et activités disponibles pour eux offerts par la Ville de Notre-Dame-des-Prairies et la MRC de Joliette.

Identifier les besoins spécifiques des aînés prairiquois afin d'assurer leur développement social, économique et communautaire et favoriser leur implication sociale.

#### Culture

Valoriser et susciter la participation active des femmes et des hommes représentant les différents segments de la population dans les différents organismes de la municipalité.

Valoriser le partenariat des individus, entreprises et organismes qui contribuent financièrement ou matériellement à la promotion des prestations artistiques auprès de la population prairiquoise.

#### Égalité et parité entre les femmes et les hommes

Favoriser la participation paritaire continue des femmes et des hommes représentant les différents segments de la population prairiquoise dans les comités consultatifs de la municipalité et les organismes actifs sur son territoire.

## MIEUX-ÊTRE COLLECTIF

### MILIEU DE VIE

#### Culture

Rehausser l'aspect attractif de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies et soutenir son développement économique en la dotant d'attraits culturels et touristiques.

En partenariat avec tous les acteurs du milieu culturel, proposer une offre culturelle et artistique qui favorisera une interaction citoyenne signifiante en ciblant les intérêts spécifiques des différents segments de la population prairiquoise.

Identifier clairement le secteur comprenant la bibliothèque et l'église comme étant à vocation culturelle dans la réglementation d'urbanisme et protéger des usages qui pourraient être incompatibles dans les zones contiguës.

#### Patrimoine

Favoriser la conservation et la valorisation des éléments matériels et immatériels du patrimoine prairiquois.

#### Sécurité

Demeurer alerte pour maintenir un milieu de vie sécuritaire aux citoyens dans toutes ses activités.



# DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

## ENVIRONNEMENT

Assurer l'utilisation durable des ressources hydriques présentes sur le territoire de la municipalité par une meilleure connaissance des usages et une sensibilisation des citoyens à la valorisation de cette richesse.

- Développer la connaissance des usages de l'eau sur le territoire de la ville.
- Mettre en place un plan de gestion de l'eau à l'interne.
- Poursuivre les efforts de la Ville afin de gérer efficacement les ressources hydriques du territoire.
- Protéger la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines présentes sur le territoire de la ville.

Engager l'ensemble de la collectivité et de l'administration municipale dans la lutte aux changements climatiques et à la protection de l'environnement.

- Optimiser et mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la qualité de l'air à Notre Dame-des-Prairies, ex: Plantation d'arbres
- Engager l'ensemble de la collectivité dans la lutte aux changements climatiques.
- Intégrer la gestion des émissions de GES au sein de la gestion courante de la ville.
- Promouvoir la protection de l'environnement à Notre-Dame-des-Prairies.
- Systématiser les pratiques environnementales internes et développer de nouvelles initiatives.
- Lutter contre la prolifération des espèces nuisibles et des espèces exotiques envahissantes.
- Sensibiliser les citoyens aux 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation).
- Maintenir nos connaissances face aux enjeux environnementaux et aux changements climatiques.

Préserver la qualité et valoriser de façon durable les sols sur le territoire.

- Limiter les impacts des activités municipales sur les sols.
- Protéger la qualité des sols sur le territoire.



# DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

## ENVIRONNEMENT (SUITE)

Travailler de pair avec la MRC de Joliette afin d'améliorer la gestion des matières résiduelles sur le territoire de Notre-Dame-des-Prairies.

- Maintenir la collaboration avec la MRC de Joliette afin d'améliorer la gestion des matières résiduelles sur le territoire de Notre-Dame-des-Prairies.

Valoriser un aménagement urbain durable et un milieu de vie de grande qualité.

- Limiter les sources de nuisances pour permettre une meilleure qualité de vie.
- Maintenir nos aménagements et embellir Notre-Dame-des-Prairies.
- Favoriser la présence d'espaces naturels sur le territoire.



# INTERRELATIONS CITOYENNES

## AÎNÉS

Assurer une diffusion adéquate auprès des aînés des services et activités disponibles pour eux offerts par la Ville de Notre-Dame-des-Prairies et la MRC de Joliette.

- Soutenir la population aînée en favorisant une meilleure diffusion de l'information en lien avec les services existants qui leur sont offerts.
- Mettre en place un service de référence pour les personnes aînées.
- Diffuser l'information en lien avec les services et les activités dédiés aux personnes aînées disponibles dans NDP, mais aussi dans la MRC de Joliette.

Identifier les besoins spécifiques des aînés prairiquois afin d'assurer leur développement social, économique et communautaire et favoriser leur implication sociale.

- Reconnaître les besoins spécifiques des aînés.
- Favoriser l'adoption d'actions concrètes par et pour les aînés.
- Encourager la participation active des aînés à la vie communautaire, culturelle et familiale.
- Renforcer les relations intergénérationnelles et promouvoir une harmonie intergénérationnelle plus solide et durable.
- Mettre en place une démarche contribuant au développement social, économique, culturelle et communautaire qui permet de reconnaître les besoins spécifiques des aînés.
- Développer l'intérêt de la population aînée de leurs familles pour le développement immobilier intergénérationnel.
- Dans des cas d'urgence, pouvoir rejoindre rapidement ces personnes aînées isolées et vulnérables.
- S'assurer que chaque génération contribue de manière équitable aux obligations fiscales tout en préservant l'équité intergénérationnelle.
- Favoriser la participation continue des personnes aînées dans les comités consultatifs de la municipalité.



# INTERRELATIONS CITOYENNES

## CULTURE

Valoriser et susciter la participation active des femmes et des hommes représentant les différents segments de la population dans les différents organismes de la municipalité.

- Valoriser et susciter le bénévolat des personnes âgées.

Valoriser le partenariat des individus, entreprises et organismes qui contribuent financièrement ou matériellement à la promotion des prestations artistiques auprès de la population prairiquoise.

- Offrir des activités de médiation culturelle jouent un rôle déterminant en facilitant la rencontre des œuvres avec leur public.
- Encourager la diffusion des créations artistiques qui bénéficient de notre appui, afin de permettre un accès plus large à ces œuvres soutenues par notre engagement envers l'art.

## ÉGALITÉ ET PARITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Favoriser la participation paritaire continue des femmes et des hommes représentant les différents segments de la population prairiquoise dans les comités consultatifs de la municipalité et les organismes actifs sur son territoire.

- Sensibiliser les organismes à l'importance d'une représentation paritaire.
- Favoriser la participation citoyenne, tant des femmes que des hommes afin de briser l'isolement et de renforcer le sentiment d'appartenance.
- Viser la parité sur toutes les instances de consultation et de décision, notamment au sein du conseil municipal.
- Favoriser l'apport des femmes au développement social et économique et s'assurer que les retombées sociales économiques, régionales et locales bénéficient aux femmes et aux hommes de manière ou de façon équitable.

# MILIEU DE VIE



## CULTURE

Rehausser l'aspect attractif de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies et soutenir son développement économique en la dotant d'attraits culturels et touristiques.

- Soutenir la pratique artistique professionnelle et offrir la possibilité à la relève de se professionnaliser, notamment par le maintien d'espaces de pratique et de diffusion.
- Participer activement à l'embellissement de la ville afin de la rendre plus attractive pour les visiteurs, tout en jouant un rôle essentiel dans la promotion de son développement économique.
- Rendre accessible les arts et la culture.
- Maintenir des lieux de diffusion de la culture physiquement accessibles et situés à proximité.
- Intégrer au paysage prairiquois, notamment dans les parcs et les espaces publics les œuvres d'art acquises par la Ville.
- Promouvoir les activités culturelles par les moyens les plus modernes et les plus efficaces afin d'assurer la plus grande participation citoyenne possible.
- Intégrer intimement les arts et la culture à toutes les activités municipales afin que l'interaction entre elles serve de catalyseur de la vitalité culturelle prairiquoise.
- Mettre à la disposition des acteurs du milieu culturels des locaux et équipements qui facilitent la création et la diffusion de leurs œuvres.
- Participer à la diffusion et à la promotion d'événements culturels tels que des spectacles, des expositions et d'autres manifestations artistiques, en mettant en œuvre des stratégies de communication et de visibilité.

En partenariat avec tous les acteurs du milieu culturel, proposer une offre culturelle et artistique qui favorisera une interaction citoyenne signifiante en ciblant les intérêts spécifiques des différents segments de la population prairiquoise.

- Reconnaître que l'offre culturelle est un service à la population.
- Encourager les activités d'éveil à la culture et l'éducation populaire par le biais de conférences, d'ateliers, de communications ainsi que par la médiation culturelle permettant un contact entre les artistes et le public en favorisant ainsi une meilleure compréhension de la démarche artistique et des œuvres qui en résultent.
- Mettre en place un mécanisme visant à garantir la compréhension et l'adoption des principes directeurs ainsi que des buts fondamentaux de la politique culturelle de Notre-Dame-des-Prairies, tant par les partenaires locaux que régionaux du développement culturel.
- Considérer la demande locale et les besoins régionaux dans l'élaboration de l'offre culturelle.



# MILIEU DE VIE

## CULTURE (SUITE)

- Maintenir et favoriser le climat de vie convivial et attachant de Notre-Dame-des-Prairies, tout en mettant en place des activités qui favoriseront une interaction citoyenne significative.
- Élargir la gamme d'activités culturelles et artistiques en se concentrant de manière plus précise sur les préférences et les besoins des individus, afin de répondre de manière plus personnalisée à leurs attentes.

## PATRIMOINE

Favoriser la conservation et la valorisation des éléments matériels et immatériels du patrimoine prairiquois.

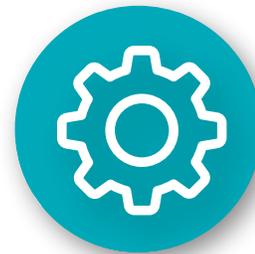
- Favoriser la mise en place d'un comité historique et patrimonial chargé de collecter, colliger, archiver, protéger et mettre en valeur les éléments matériels et immatériels du patrimoine prairiquois.
- Encourager les Prairiquoises et Prairiquois à donner, léguer ou prêter pour fins de reproduction numérisée les éléments patrimoniaux qu'ils détiennent.
- Confier au Conseil local du patrimoine le mandat de suggérer au conseil municipal les désignations toponymiques.

## SÉCURITÉ

Demeurer alerte pour maintenir un milieu de vie sécuritaire aux citoyens dans toutes ses activités.

- Poursuivre le développement du réseau de transport actif en favorisant une cohabitation des différentes personnes utilisant les voies publiques (automobilistes, piétons, cyclistes...)
- Offrir un milieu de vie sécuritaire à la famille dans toutes ses activités et pour tous ses membres.
- Prévenir les méfaits publics, réduire la criminalité sous toutes ses formes et réduire les troubles de voisinage résultant de l'utilisation inappropriée des lieux publics.

# SAINE GESTION



## ÉGALITÉ ET PARITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

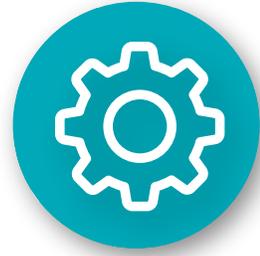
Assurer l'intégration du principe de l'égalité, de la parité et de l'équité aux pratiques de gestion de la municipalité.

- Assurer l'intégration du principe de l'égalité, de la parité et de l'équité aux pratiques de gestion des ressources humaines de la Ville.
- Définir des critères d'embauche sans discrimination.
- Tenir compte des réalités et des différences entre les femmes et les hommes dans l'offre de services, de programmes et de mesures.

## FAMILLE

Reconnaître les besoins spécifiques des familles prairiquoises afin d'assurer leur développement social, économique, communautaire et culturel et de favoriser leur implication sociale.

- Favoriser la conciliation famille-travail-étude et l'implication sociale.
- Maintenir un coût de participation « À la mesure des familles » afin de permettre au plus grand nombre d'y accéder.
- Mettre en valeur et développer les activités physiques extérieures (la marche, le vélo, la piscine...) et les rendre plus accessibles à l'ensemble de la population.
- Favoriser l'intégration des familles dans la vie communautaire prairiquoise.
- Offrir des activités de loisir qui s'adressent aux familles et maintenir l'accessibilité.
- Favoriser l'accès des familles à un logement convenable, adapté à leurs besoins, dans un environnement de qualité.
- Adapter les services municipaux « À la mesure des familles ».



# SAINE GESTION

## FINANCES

Tenir compte de la capacité de payer des contribuables en maintenant l'endettement à un niveau acceptable.

- Assurer une gestion responsable de l'endettement en harmonisant la satisfaction des besoins publics avec la capacité de payer des contribuables.
- Maintenir un équilibre entre la capacité de payer des contribuables et la nécessité de financer les besoins publics.
- Maintenir un équilibre entre les nouveaux projets et le maintien des infrastructures actuelles pour en assurer leur pérennité et préserver le patrimoine municipal.
- Maintenir des mécanismes de contrôle quant à l'évolution de son endettement et du service de la dette.
- Établir des critères selon les différents ratios pour assurer un suivi et servir de guide pour la prise de décision.
- Favoriser la compréhension des administrateurs de la Ville en développant des outils concernant les opérations de financement et d'investissement.

.....  
*L'appellation « femmes et hommes » utilisée dans ce document réfère également à toute autre identité de genre, quelle qu'elle soit.*



VILLE DE  
NOTRE-DAME-DES  
**PRAIRIES**